

Renouveau pour la bibliothèque

ESTAVAYER-LE-LAC

La Bibliothèque publique d’Estavayer-le-Lac devrait revoir son organisation à partir du 1^{er} janvier 2026. Réunie mercredi passé, l’association gérante de l’établissement a fait le point sur son avenir et sur la reprise de la gestion de la bibliothèque par la commune d’Estavayer, une option qui est envisagée depuis plus d’un an.

Inaugurée en 1979, la bibliothèque a grandi. Ainsi 2024 avait l’allure d’une année record, avec 68 723 prêts et 18 850 passages enregistrés. Une affluence qui met à rude épreuve une structure reposant essentiellement sur du bénévolat. «Une reprise communale permettrait d’assurer la pérennité de la bibliothèque, relève Lionel Monnerat, président de l’association. Sa gestion pose un certain nombre de défis logistiques et structurels qui nécessitent d’être simplifiés.»

À l’heure actuelle, des discussions ont lieu entre le comité, la commune d’Estavayer et les communes partenaires (Sévaz, Lully, Châtillon et Cheyres-Châbles), en vue d’établir une convention d’entente intercommunale. Les discussions allant dans le bon sens, une assemblée de dissolution de l’association pourrait être envisagée durant l’automne. «Le système de gouvernance doit être encore affiné, mais nous arriverons d’ici peu à un accord», ajoute Lionel Monnerat. **BB**

Identité des villages à protéger

AMÉNAGEMENT Le Service des biens culturels est en train de dresser l’inventaire des sites construits d’importance régionale et locale dans le canton de Fribourg. Cette année, 50 sites broyards ont été recensés.

BROYE

Les réflexions menées sur les bâtiments à construire, les paysages, les rues, les places ou les monuments historiques d’une commune ne se résument pas uniquement à des plans directeurs communaux ou à des plans d’aménagement. Afin de conserver l’identité d’un village et de favoriser le vivre ensemble, la culture du bâti entre aussi en jeu. En Suisse, c’est l’Office fédéral de la culture (OFC) qui s’occupe de la protection des sites construits. Il a instauré l’ISOS, l’Inventaire fédéral des sites construits d’importance nationale à protéger en Suisse. À la suite d’une demande de la Confédération, depuis 2024, le Service des biens culturels dresse à son tour l’inventaire cantonal des sites construits d’importance régionale et locale (SCRoL). Il a commencé par le district de la Broye avec 50 sites répertoriés. Son travail de recensement se poursuivra jusqu’en 2028.

Pas de classement définitif

Si les villes importantes du canton sont généralement recensées dans l’ISOS, de petites localités à protéger font aussi partie de cet inventaire. Dans la Broye, cela concerne Estavayer-le-Lac, Bussy, Font et Vuissens. Quant aux autres sites construits, ils sont



Vue aérienne de Vesin. Les nouveaux bâtiments sont bien implantés dans la continuité du village. L’orientation des fermes avec leur façade au vent en direction du nord-est en fait un village harmonieux. PHOTO SERVICE DES BIENS CULTURELS

classés en trois catégories, en fonction de leur importance. Celle-ci peut être régionale, locale ou sans substance historique. Des critères de topographie, d’urbanisation, d’espace, de valeur historico-architecturale permettent d’établir ce classement. «Le canton fait une description de chaque site. Celle-ci est accompagnée de cartes à différentes périodes, de vues aériennes et de photos d’éléments significatifs comme une église, une école, des maisons ou des

fermes», explique Frédéric Arnaud, responsable de la section immeubles et sites au Service des biens culturels de l’Etat. Au dossier constitué pour un site s’ajoutent des recommandations sur l’aménagement du territoire en fonction du plan directeur communal.

Un classement n’est jamais définitif. Par exemple, Aumont et Vesin, sites d’importance locale, sont devenus des sites d’importance régionale. «Aumont est un village compact avec une belle

qualité spatiale. Le développement résidentiel s’est fait à l’extérieur du village et derrière l’église. Aucune route cantonale ne traverse la localité. Des aménagements routiers pour les camions ne sont donc pas nécessaires», précise Frédéric Arnaud.

Réfléchir au développement

Un classement vers le haut est toujours bien considéré par les communes. Mais il arrive aussi que certains sites soient déclassés. Les raisons? Le développe-

ment du village ne s’est pas fait d’une manière cohérente ou une relation harmonieuse entre les bâtiments et le paysage n’existe plus. Par exemple, Mannens a subi un déclassement conséquent en passant de site d’importance régionale à un site sans substance historique. Les nouvelles constructions ont entraîné la disparition des vergers. «On a l’impression d’être à la périphérie d’une ville alors que le village est en pleine campagne», justifie le collaborateur du Service des biens culturels. Sur les 50 sites recensés, onze sont actuellement sans substance historique.

Si le SCRoL est à ses débuts, Frédéric Arnaud et ses collègues gardent en tête les sites broyards d’importance régionale afin de bien évaluer les autres sites construits du canton. Constituée de cinq membres (deux architectes, un historien, une historienne de l’art et une photographe), son équipe vient de s’attaquer à la Glâne et à la Veveyse. Selon ses premières observations, ces districts connaissent une plus grosse pression au niveau des constructions et ont moins su préserver le centre de leur village.

■ MARTINE MACHY

Infos: www.fr.ch/dfac/sbc/recensement-des-immeubles-et-des-sites-construits

Nouvelle étape pour la revitalisation de la Petite Glâne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Le secteur comprenant Saint-Aubin et Vully-les-Lacs étant pratiquement achevé, hors ouvrages d’art, la revitalisation de la Petite Glâne se poursuit sur les communes de Missy et de Vallon.

VALLON

L’assemblée des délégués de l’Association intercommunale pour la revitalisation de la Petite Glâne (AIRPG) est l’occasion de faire le point sur l’état d’avancement des chantiers et du projet dans son ensemble. La séance du jeudi 22 mai, qui s’est tenue à la salle de la Chaumière à Vallon, n’a pas dérogé à la règle et Julien Devanthéry, ingénieur en charge du projet, a fait un tour d’horizon des travaux en cours et ceux à venir.

La troisième étape des travaux a débuté en mai

L’étape 3 qui couvre le secteur de Missy à Vallon a débuté début mai. Outre les décapages et excavations habituels, le chantier nécessite le déplacement du déversoir Chaffard et d’une conduite d’eaux usées. Cette dernière n’étant pas positionnée comme prévu lors de l’étude initiale, il est possible qu’elle ne soit pas touchée. Cela entraînerait des économies supplémentaires sur le coût final toujours estimé à 21,3 millions de francs.

Le travail sur les horizons ter-



Le nouveau président de l’assemblée des délégués de l’AIRPG, Lucien Quillet (à g.) avec Béatrice Wolf, secrétaire boursière, et Didier Schouwey, président du comité de direction. Absent le nouveau vice-président, Vincent Contesse. PHOTO PHC

ment du lit de la rivière devrait suivre si les conditions météorologiques se stabilisent. Si la fin du gros œuvre est programmée en novembre 2025, les ensemencements et plantations ne se termineront qu’au printemps 2026. Les ouvrages d’art situés sur les communes de Vully-les-Lacs et Missy seront refaits en milieu d’année 2026.

Réfection du pont AgriCo à revoir

La réfection du pont AgriCo a es-

lons reprendre les discussions sur ces deux points pour trouver des solutions», a indiqué Julien Devanthéry.

Les comptes 2024 laissent apparaître une baisse des dépenses par rapport au budget, liée à l’avancement des travaux qui ont pris un peu de retard cet hiver. Les investissements se montent à 2,8 millions de francs pratiquement couverts par les subventions. Côté frais administratifs et exploitation, 31 291 francs ont été facturés aux quatre communes adhérentes de l’association.

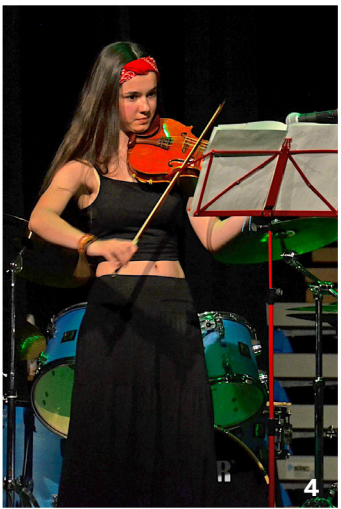
En marge des débats, Lucien Quillet, de Missy, a été élu président de l’assemblée des délégués et Vincent Contesse, de Vallon, vice-président.

■ PHILIPPE CAUSSE

Une soirée riche en émotions

CUGY Pour cette quatrième fête de l’école du CO de Cugy, les jeunes talents ont offert au public, vendredi dernier, des prestations riches en émotions. La soirée a débuté par l’exposition des travaux d’élèves. Un jury de deux expertes a récompensé trois élèves, tous de 10^e année: Emilien Flury, Olivia Francey et Basthien Dubois. Un quatrième prix, celui du public, sera décerné et remis à l’artiste concerné. Les réjouissances se sont poursuivies à la salle polyvalente avec le concert de la chorale. Les 75 voix des jeunes chanteurs et chanteuses ont porté haut et fort des messages importants sur des thèmes tels que le harcèlement scolaire et l’acceptation de soi. Ensuite, la troupe de théâtre a présenté une réflexion profonde sur le privilège de vivre dans un pays en paix, tandis que d’autres luttent sous les bombes.

SARAH GENTIZON



1. Au CO de Cugy, c’est presque un élève sur cinq qui fait partie de la chorale. 2. Les murs du bâtiment A étaient couverts de nombreuses illustrations en tous genres. 3. Le directeur, David Chanex, a exprimé sa fierté pour les productions de ses élèves ainsi que pour l’importance des émotions partagées. 4. Le concert a mis en lumière les talents musicaux, notamment Séraphine au violon.